



- Visite du Port Fluvial de Villefranche s/ Saône -

- 02 Octobre 2008 -

En concertation avec la "Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais", "PROMOFLUVIA" (Maître d'œuvre) et "Alliance Des Rhodaniens" avaient donné rendez-vous sur le site à leurs adhérents et une soixantaine d'entre eux est venue. Noël Comte, Président de la CCI, après un chaleureux accueil des participants, a débuté son intervention par un rappel de l'historique du port fluvial, né en 1936 et concédé ensuite à la CCI, le terme du dernier renouvellement de la concession étant 2036.

Ce port peut être considéré, du fait de sa proximité, comme le 2^{ème} port desservant la grande agglomération de Lyon après le port de Lyon- Edouard- Herriot.

Dans le bassin Rhône- Saône, en regard des tonnages traités, il est en challenge avec le port de Châlon s/ Saône également géré par une CCI.

Pour permettre une meilleure *multimodalité* du port la CCI a prévu des travaux d'extension de la zone portuaire, en cours et à venir.

Jacques Perrot, Directeur du port, rappelle que de dernier se partage en 2 sites :

- le port sud, sur 7 ha, concédé depuis 1936,
- le port nord, concédé depuis 1979, situé sur une zone de 130 ha dont 22 ha sont réservés aux activités portuaires avec une darse de 13 ha et 5 km de voies ferrées.

Ses atouts sont :

- le multimodal avec possibilité notamment de pouvoir accueillir 2 bateaux fluvio-maritimes simultanément.
- le réseau routier avec la proximité d'embranchements autoroutiers et bientôt l'autoroute A89 et le pont de Jassans.
- Son hinterland qui dessert outre l'agglomération lyonnaise les départements de l'Isère, du Jura, de l'Allier et des 2 Savoies.

Sorti d'Apreport en 1999, la CCI met en œuvre d'importants moyens, aidée par l'Etat et la Région Rhône- Alpes, pour favoriser le transport fluvial.

De 2000 à 2007, 2.5 millions d'€. ont été investis pour le port (tous les engins de manutention ont actuellement moins de 5 ans) qui fait partie du "Top Ten" des ports fluviaux français.

Le trafic fluvial représente 100.000 tonnes/ an, soit environ 1.500 bateaux et le trafic ferré 70.000 tonnes/ an soit environ 1.500 wagons.

De 2 unités fluvio- maritimes réceptionnées en 2000, présentement le port en traite une cinquantaine par an ce qui a nécessité l'augmentation des capacités de stockage.

Toutefois le port n'accueille pas de conteneurs faute de place et en raison des investissements nécessaires difficilement amortissables eu égard à la proximité des ports opérateurs de Lyon et Mâcon.

Les marchandises transportées sont diverses : sel, produits métallurgiques, bois, charbon, engrais, céréales ainsi que des "masses indivisibles".

Les actions à venir concernent :

- développement et massification du trafic avec locations de terrains aux entreprises (important problème à résoudre : le remblaiement des sols),

- recherche de nouvelles surfaces pour les entreprises qui seraient déplacées afin de favoriser le développement de la zone portuaire,
- entrée dans le SCOT Beaujolais qui étudie l'implantation d'un nouveau port au nord de Lyon. La CCI s'est positionnée sur ce projet.

Pour développer les trafics de façon substantielle l'absence de la liaison à "grand gabarit" avec le Rhin se fait durement sentir.

La visite des installations du port s'est poursuivie sur la plateforme de stockage du sel, des produits métallurgiques puis des cellules aux engrais et des silos de céréales de la Sté "Céréagrain".

Après les remerciements de Michel Raffin, Président de "A.D.R.", au nom des participants il y a eu un large échange d'idées avec les responsables du port...avec appréciation unanime du "pot de l'Amitié" offert par la CCI.